

**Compte rendu de la séance ordinaire  
du Conseil Municipal du Vendredi 25 Mai 2018**

L'an 2018 , et le vendredi 25 Mai 2018 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DESFORGES, Maire.

**Présents :** M. DESFORGES Philippe, Maire, M. DELANOUE P.E, M. FLEUREAU Eric, M. MORGEAT Guillaume, M. MALLET Jean-Yves, M. MARTIN Joseph, Mme VAPPEREAU Béatrice, Mme FICHET Françoise

**Absents** M. POMMEZ Cédric, RENON F, Mme BRUCHET D. (pouvoir à M. DESFORGES Ph) ).  
Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

Nombre de membres :

. afférents au conseil municipal : 11

. en exercice : 11

. présents : 08

. votants : 09

Date de la convocation : 15/05/2018

Date d'affichage : 15/05/2018

**SOMMAIRE**

- **Acquisition de la parcelle de terre jouxtant la mare de la rue des Merceries**
- **Accord de principe pour l'installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications sur le terrain communal de la rue du Petit Noyer**
- **Mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)**
- **Devis**
- **Affaires diverses**

**Ref : 2018-19 – Acquisition de la parcelle de terre jouxtant la mare de la rue des Merceries**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les propriétaires de la parcelle de terre cadastrée E n° 180 d'une contenance de 18 a 43 ca, sont d'accord pour la vendre à la commune moyennant un prix de 1500.00 €  
Le Conseil accepte la proposition, décide d'acquérir le terrain et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

**Ref : 2018-20 - Accord de principe pour l'installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications sur le terrain communal situé rue du Petit Noyer**

Monsieur le Maire expose au conseil les pourparlers avec TDF, aux fins de permettre à TDF d'installer un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications sur le terrain communal situé rue du petit Noyer, soit sur une surface d'environ 160 m2.

Le conseil donne son accord de principe et autorise TDF à effectuer les études de faisabilité technique et toutes les démarches administratives avant de finaliser une convention

.../...

**Ref : 2018 – 21 - Mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)**

Considérant qu'il y a lieu d'appliquer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),

Monsieur le Maire propose au conseil d'instaurer le RIFSEEP et d'en déterminer les critères.

Le présent régime indemnitaire est attribué aux agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public, exerçant les fonctions de : rédacteurs, adjoints administratifs, adjoints techniques et agents de maîtrise.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- d'instaurer l' IFSE (indemnité de fonctions, Sujétions et d'Expertise)
- d'instaurer le CIA (complément indemnitaire annuel)
- que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence
- que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence

**Ref : 2018-22 – Devis**

Le conseil accepte :

- le devis de la SICAP concernant le remplacement d'une applique dans le hameau du Grand Bréau pour un montant de 797.64 €
- le devis de l'Entreprise « Beauce Sologne Travaux Publics » concernant la réfection de la voirie Rue du Monceau pour un montant de 23550.24 € TTC

**Ref : 2018 – 23 – Affaires diverses**

Le conseil prend connaissance du dernier compte rendu du conseil d'école maternelle

Fait à Tivernon, le 29 Mai 2018

Le Maire,

Ph. DESFORGES

